

Parlons pauvreté

PAR JEAN-PAUL DELAHAYE

En mai 2015, Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'Éducation nationale, signait un rapport qui avait de quoi effrayer : notre pays compte 3 millions d'enfants pauvres et cette inégalité criante que l'école ne parvient plus à réparer ne dérange pas tout le monde. À l'idéal de l'égalité des chances à l'école, pensée magique vidée de convictions, il substitue le laborieux et indispensable combat pour l'égalité des droits des enfants face à l'éducation et la culture, si intimement liées. Il a accepté de reprendre ici les grandes lignes de son travail.





Jean-Paul Delahaye
Inspecteur général de
l'Éducation nationale
honoraire.

Ancien directeur général de
l'Enseignement scolaire.
Auteur du rapport « Grande
pauvreté et réussite scolaire,
le choix de la solidarité pour
la réussite de tous »¹.

CRILJ

Les 8 et 9 février 2019,
à la médiathèque
Marguerite Duras (Paris).

« La pauvreté à l'œuvre
dans la littérature pour la
jeunesse »

Colloque national
pluridisciplinaire organisé
par le CRILJ au cours
duquel interviendront
notamment Jean-Paul
Delahaye et Francis
Marcoin.

Renseignements :
crlj@sfr.fr

En prenant pour base les repères fixés en Europe pour définir le taux de pauvreté (vivre avec moins de 60 % du revenu médian), il y a 9 millions de citoyens pauvres en France, dont 3 millions d'enfants et d'adolescents. La situation est d'autant plus préoccupante que la France est l'un des pays dans lesquels l'origine sociale pèse le plus sur les destins scolaires. Notre école va plutôt bien pour 75 % des élèves mais est en grande difficulté pour faire réussir 25 % des jeunes, massivement issus des milieux populaires. L'école a une part importante de responsabilité dans ce constat, mais l'échec scolaire de trop nombreux enfants issus de familles pauvres, et la relégation qui en résulte, sont aussi les révélateurs des problèmes de l'ensemble d'une société, la nôtre, confrontée au creusement des inégalités. Comment faire réussir tous les élèves dans un pays où sont concentrées dans certaines parties du territoire, urbaines mais aussi rurales, les populations les plus fragiles ? Comment entrer sereinement dans les apprentissages quand on rencontre des difficultés pour se loger, pour se soigner, pour se nourrir, pour s'habiller, pour se cultiver ?

La consultation nationale des 16-18 ans effectuée régulièrement par l'UNICEF depuis plusieurs années² permet de donner la parole aux jeunes qui vivent dans la précarité. Le constat est sans appel : « Les 6/18 ans vivant dans la précarité se perçoivent plus en difficulté à l'école ou dans leur famille, plus éloignés du système de soins, plus marginalisés dans leur quartier, plus en insécurité dans leur environnement proche mais aussi moins associés à la vie collective que les autres enfants. C'est la triple ou quadruple peine ; la "spirale du malheur" selon les termes de Catherine Dolto, augmentée du risque de reproduction des inégalités au cours de la vie de ces futurs adultes en développement ».

UNE PAUVRETÉ SOUVENT DISCRÈTE

Ce qui caractérise les familles pauvres, c'est souvent un sentiment de pudeur et de honte. « Pour se rendre invisible », écrivait Simone Weil dans les années 1940, « n'importe quel homme n'a pas de moyen plus sûr que de devenir pauvre ». Malgré l'attention des personnels des écoles et des établissements scolaires, il n'est pas toujours possible de repérer des situations difficiles. C'est ce qu'observe un proviseur : « L'apparence des élèves peut parfois masquer la pauvreté »³. Un de ses collègues dit la même chose : « Il y a beaucoup de misère dans mon établissement mais il est difficile d'aider car les parents ne veulent pas d'aumône »⁴. La pauvreté « reste un grand tabou. Les familles n'en parlent pas. L'école leur permet d'être un peu moins isolées, d'introduire un peu d'humanité, de faire face à l'indifférence générale »⁵. Les acteurs rencontrés au cours de nos visites sur le terrain ont très souvent distingué deux types de familles parmi celles qui rencontrent des difficultés socio-économiques. Les familles qui ont des difficultés financières mais qui sont intégrées socialement et les familles qui cumulent plusieurs précarités, une précarité économique doublée d'un isolement social. Avec Xavier Emmanuelli, il faut observer que « le plus souvent une pauvreté de biens s'accompagne ou est l'une des conséquences d'une pauvreté de liens »⁶.

←
Ill. Jacques Azam pour
1 jour 1 question :
« C'est quoi être pauvre ? »
Milan Presse
France Télévision.

Les sorties scolaires coûtent cher et les crédits pédagogiques de l'Éducation nationale ont considérablement baissé ces dernières années.

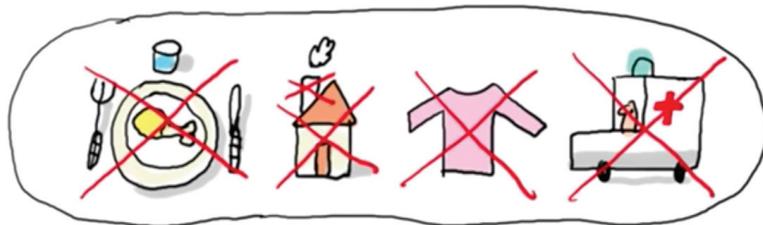
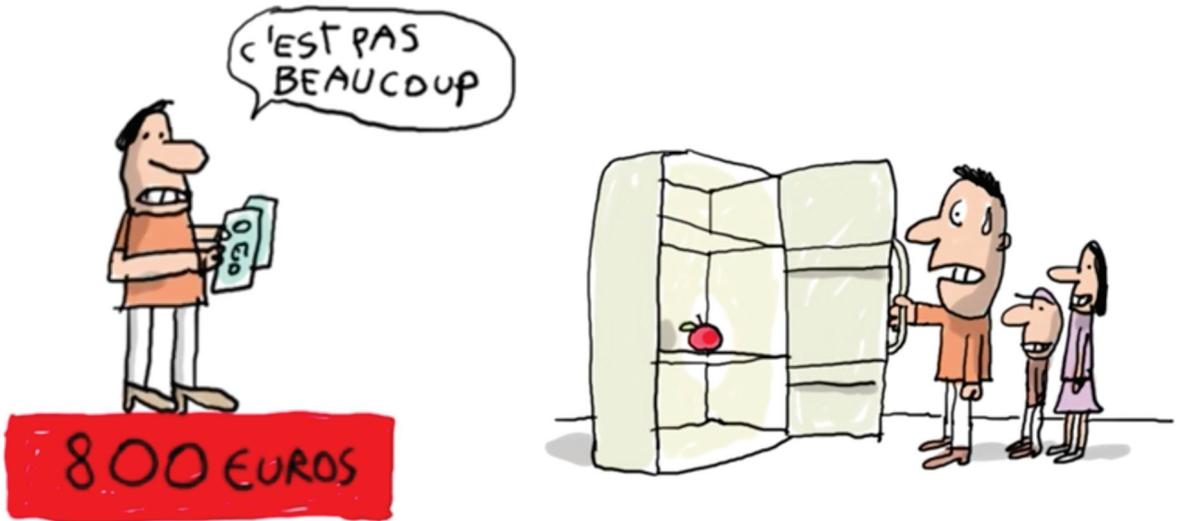
L'ÉCOLE CONFRONTÉE AUX DIFFICULTÉS DE S'OUVRIR AU MONDE

L'Association de la Fondation des étudiants pour la ville (AFEV), très présente dans les quartiers populaires, a fait le point sur les inégalités entre enfants des quartiers de l'éducation prioritaire et les enfants de quartiers de centre-ville. Les constats effectués par cette enquête mettent au jour une inégalité entre enfants pour l'ouverture au monde⁷ :

«L'analyse des pratiques de temps libre des enfants montre tout d'abord que les enfants des secteurs de l'éducation prioritaire peuvent beaucoup moins que les autres compter sur leur environnement familial pour leur permettre de s'ouvrir au monde. Leur famille est moins que les autres le lieu privilégié de mise en lien avec les ressources culturelles extérieures. Les enfants sont moins mobiles, ils partent moins en vacances et en week-end. Lorsqu'ils partent, ils découvrent moins souvent des lieux différents. Ils profitent également moins que les autres de sorties culturelles dans la ville, ou des activités encadrées qui peuvent y être proposées, qu'elles soient sportives ou culturelles. Il y a moins de livres chez eux, et surtout, ils lisent moins que les autres». Pour les enfants des secteurs de l'éducation prioritaire, «les ressources familiales [sont] moindres en termes d'ouverture culturelle. Ces écarts sont particulièrement importants dans la mesure où ils impactent nécessairement la trajectoire scolaire des enfants et leurs capacités à comprendre et acquérir les savoirs scolaires transmis»⁸.

Par exemple, les enseignants rencontrent de plus en plus de difficultés pour organiser des sorties et, *a fortiori*, des classes de découvertes se déroulant sur plusieurs jours, voire des échanges internationaux. Les sorties scolaires coûtent cher et les crédits pédagogiques de l'Éducation nationale ont considérablement baissé ces dernières années. Les échanges entre établissements français et étrangers deviennent également compliqués à organiser compromettant la mixité sociale de certaines sections de langues. Par exemple, dans un collège du Nord, «Le fonds social finance tout ou partie des frais de voyage de certains collégiens. Par contre, le nombre de familles du collège qui, en retour, ne peuvent pas accueillir de jeunes Espagnols, est en augmentation»⁹. La situation s'est dégradée ces dernières années. Dans une famille où le reste à vivre journalier est de 4 ou 5 euros, la dépense de 40 euros pour une sortie culturelle, somme qui semble très modique pour un séjour de plusieurs jours, est l'équivalent de 10 jours de vie pour toute la famille. Ainsi, quand l'école, l'établissement et la collectivité territoriale ne peuvent produire l'effort nécessaire pour financer une classe de découverte ou un voyage à l'étranger, les enfants ne partant jamais en vacances sont aussi ceux qui sont touchés par les restrictions budgétaires limitant les occasions de sortir de l'école, de son quartier ou de son village pour s'ouvrir au monde.

Certes, il y a les fonds sociaux dont disposent les établissements pour venir en aide aux familles. Mais nous avons montré dans notre rapport, que de 2002 à 2012, en pleine crise économique, et alors que le nombre des enfants de familles pauvres augmentait, les crédits consacrés aux fonds sociaux se sont effondrés (de 70 millions à 32 millions d'euros). Cela s'est d'ailleurs produit dans une assez grande indifférence et a suscité fort peu de réactions.



←
Ill. Jacques Azam pour
1 jour 1 question :
« C'est quoi être pauvre ? »
Milan Presse
France Télévision.

L'école qui s'adresse aux enfants des pauvres ne peut être une pauvre école, organisée à part et avec moins d'ambition.



↑
Libération, 27 novembre 2017.

Nous sommes un curieux pays. On peut en toute discrétion (aucune manifestation ou pétition, aucune grève devant ce scandale) faire des économies sur les crédits destinés aux élèves pauvres et, en même temps, augmenter sur la même période de 50 % certains crédits destinés aux classes préparatoires aux grandes écoles où est scolarisée la jeunesse privilégiée¹⁰. Les assistés ne sont pas toujours ceux auxquels on pense. Et, dans ce cas précis, on peut parler de solidarité à l'envers.

OUVRIRE DES CHEMINS POUR DONNER À TOUS LES ÉLÈVES UNE CULTURE COMMUNE

L'école qui s'adresse aux enfants des pauvres ne peut être une pauvre école, organisée à part et avec moins d'ambition. Si l'on veut mettre réellement en application le principe affirmé dans la loi d'une école inclusive, car tous les élèves sont capables d'apprendre, alors toute la scolarité obligatoire doit être conçue comme à la fois exigeante et bienveillante pour tous les élèves, gratuite dans son offre, avec une part significative d'enseignement collectif en classes hétérogènes. La mise en œuvre d'une éducation artistique, culturelle et scientifique est un puissant levier pour la réduction des inégalités.

Pour être utile, l'ouverture culturelle doit être partie prenante du projet d'école ou d'établissement et mise au service de la réussite des élèves. C'est tout le sens des parcours artistiques et culturels qui favorisent la cohérence entre les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires, grâce notamment aux projets éducatifs de territoires (PEDT) et à un partenariat avec l'ensemble des acteurs d'un territoire, les opérateurs culturels et les associations. Les collectivités territoriales proposent ou accompagnent d'ailleurs de nombreux projets culturels. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, le Conseil départemental investit chaque année 8 millions d'euros pour soutenir des projets pédagogiques et éducatifs, notamment dans le cadre de parcours artistiques et culturels (résidences d'artistes notamment).

La culture scientifique peut également être un formidable levier de lutte contre les inégalités sociales. Les filières scientifiques ont d'ailleurs été dans l'histoire de notre école un vecteur d'ascension sociale. Mais, pour l'astrophysicien Pierre Léna, « ce n'est pas le rôle que jouent actuellement les sciences dans la scolarité de nos élèves, car elles sont devenues presque exclusivement un moyen de sélection, jouant à l'excès sur l'abstraction »¹¹. D'ailleurs, une fois cette sélection opérée, les « scientifiques » de l'enseignement secondaire se dispersent pour la plupart dans d'autres formations. Il faudrait tout au contraire, comme le dit l'Académie des sciences, offrir les sciences « pour elles-mêmes, à tous et dès le plus jeune âge selon des formes nouvelles d'enseignement, propices à susciter un regain d'intérêt des jeunes envers elles »¹². Aller dans cette voie serait tout à la fois favoriser la réussite de tous, ne plus perdre de talents et être utile à notre pays.

JEAN-PAUL
DELAHAYE

TRAVAILLER À L'ÉGALITÉ DES DROITS

L'échec scolaire de trop nombreux enfants des milieux populaires n'est pas seulement un problème pour l'école, c'est aussi une menace pour la République.

Quand les politiques publiques ont laissé se concentrer au même endroit des élèves en grande difficulté sociale ou victimes de la ségrégation ethnique, il est plus difficile de créer une dynamique éducative et pédagogique. Quelle société préparons-nous si nous ne parvenons pas à faire vivre et à faire apprendre ensemble, au moins pendant le temps de la scolarité obligatoire, dans des établissements hétérogènes, toute la jeunesse de notre pays dans sa diversité ?

Qui pourrait être opposé à la meilleure réussite des enfants de milieu populaire et la prévention du décrochage scolaire qui les touche massivement ? Personne bien sûr, à ceci près que la réussite de tous n'est pas nécessairement une priorité partagée par toute la population et ne relève donc pas de l'évidence. Dans une période de crise économique et sociale où la lutte pour les places est plus âpre, la fraternité nécessaire pour la réussite scolaire de tous se heurte inévitablement à des intérêts particuliers qui n'ont pas forcément envie que l'école se transforme. Les dysfonctionnements de notre école qui ne parvient pas à réduire les inégalités ne nuisent pas à tout le monde.

Les écarts de réussite scolaire associés aux origines sociales mettent en danger à la fois l'école publique française et notre République car, depuis l'origine, le destin de l'école publique et celui de la République sont liés. À ce niveau atteint par les inégalités, il devient absurde et cynique de parler d'égalité des chances, c'est à l'égalité des droits qu'il faut travailler. ●

Il devient absurde et cynique de parler d'égalité des chances, c'est à l'égalité des droits qu'il faut travailler.

1. Rapport consultable en ligne :

<http://www.education.gouv.fr/cid88768/grande-pauvrete-et-reussite-scolaire-le-choix-de-la-solidarite-pour-la-reussite-de-tous.html>. Désormais cité sous le nom « rapport ».

2. UNICEF, Écoutons ce que les enfants ont à nous dire :

l'intégration sociale des enfants, de fortes inégalités, Consultation nationale des 16-18 ans 2013, UNICEF France, 2013.

3. Rapport.

4. Rapport.

5. Rapport.

6. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000545-la-pauvrete-en-france-et-en-europe/questions-a-xavier-emmanueli>, rapport.

7. L'enquête complète peut être consultée sur le site de l'AFEV à l'adresse suivante :

www.afev.fr/pdf/Enquete-inegalites_JRES2014_VF.pdf.

8. Rapport.

9. Rapport.

10. Les crédits pour les heures dites de « colle » en classes préparatoires, dont ne bénéficient pas les étudiants des universités, ont augmenté de 50 millions d'euros à 70 millions d'euros de 2002 à 2012. On ne sait pas protéger 70 millions d'euros pour les fonds sociaux destinés à la jeunesse pauvre, mais on sait les trouver pour une autre jeunesse.

11. Rapport.

12. Rapport.
